Compte-rendu du comité directeur de la fédération française d’études et sports sous-marins comité départemental Haute- Vienne

CODIR FFESSM CODEP 87

Lundi 03 avril 2023 – 20h - Maison des sports - Ville de Limoges

* Membres du CODIR : 13/20

Aurélien Lazeiras, Président, Pascal Delahaye, Trésorier, Béatrice Nevoit, Secrétaire adjointe, Nadia Migout, Secrétaire, Eric Valade, Carole Breuil, Michel Farge, Patrick Mandavy, Patrice Duloisy, Roland Rambis, Pascal Hamelin, Jacques Clottes, Jean-Pierre Marcheix.

* Membres du CODIR Absents :

Aurélien Desserprix, Martine Fournier, Olivier Orabona, Franck Pauzet, Gérard Samson.

* Présidents de clubs :

Eric Valade, ASPTT, Patrick Mandavy, LPSM, Patrice Duloisy, AS ORTF, Pascal Hamelin, LORC, Jacques Clottes, CSA.

* Présidents de commissions :

Roland Rambis, Technique, Béatrice nevoit, NAP, Jean-Pierre Marcheix, Apnée, Jean-François Pons, Médicale, Patrick Mandavy, PSP.

* Invités : David Mandon SDIS 87, Emmanuelle Monteil, CSL.
* Excusé.es :

Christine Bonnet, Présidente de la commission biologie, Jonathan Lettupe, Président de la commission Archéologie, Daniel Rebeyrol, Président du CSL et membre du CODIR, David Alouis membre du CODIR, Jean-François Arvy, Président d'ABC Plongée.

1. Approbation du dernier PV du 16/01/2023 adopté à l'unanimité.
2. Rapport des licences, le CODEP 87 voit une augmentation/saison 21/22. 550 licencié.es au 01/04/23 c'est à dire 41 personnes de +. Sur l'ensemble, il y a 31% de femmes et 13% d'enfants et jeunes.
3. Essor de passage des brevets qui atteignent 75 en avril. Bravo aux encadrant.es et aux stagiaires.
4. Parole à David Mandon qui nous donne des informations par rapports aux secours :

David nous déconseille d'installer un DSA dans le vestiaire de Montulat car il risque être volé ou vandalisé. L'idéal serait d'en acheter un à plusieurs clubs et de l'amener avec le sac Oxygénothérapie. Sachant que le DSA n'est pas obligatoire dans le matériel de secours du CDS, il n'est pas envisagé d'en acheter un. Les pompiers peuvent intervenir sur la carrière de Montulat jusqu'à 50 mètres de profondeur, les pompiers volontaires peuvent intervenir en 15-20' et acheminer la victime au stade où l'hélicoptère du SAMU peut atterrir. L'héliport de Montulat doit rester dégager pour l'hélicoptère des gendarmes.

David demande s'il est possible de remonter la voiture dans le goulet pour permettre aux pompiers de s'entraîner dans une zone moins profonde. Cette éventualité est discutée en CODIR et acceptée avec un point dans 6 mois pour évaluer le nouvel aménagement.

Réglement intérieur de Montulat pour intégrer l'activité apnée en milieu naturel. Pascal Hamelin et Jean-Pierre Marcheix nous présentent un document réunissant les deux activités qui avait été envoyé aux membres du CODIR par mail le 31/03. Le réglement précédent datant de 2017.

1. Se pose la question de l'article 5 sur l'envoi trimestrielle des fiches de sécurité par les Directeurs techniques au président du Comité. Michel Farge dit qu'il n'enverra pas ses fiches car n'en voit pas l'intérêt et demande si on pourrait modifier le réglement. Certains clubs envoient leur fiche et Aurélien maintient sa demande d'envoi régulier. La discussion doit se recentrer sur l'apnée afin de permettre la mise en place de séances rapidement. Il ressort des échanges l'adoption à l'unanimité du réglement intérieur de l'apnée avec la partie spécifique du tronc commun se rapportant à l'apnée. Pascal Hamelin va reformuler le document. Quand à la partie plongée sous-marine, la commission technique est invitée à se réunir et à proposer en CODIR un réglement actualisé.
2. Le prêt relai n'est toujours pas viré sur le compte, probablement en novembre 2023.
3. L'inauguration pourrait avoir Lieu à l'automne ou au printemps 2024, à discuter au CODIR de juin.
4. Nettoyage de la carrière : 17/06 de 14h à 17h.
5. WC : nous déplorons l'incivilité de certains usagers.

PSP : Championnats de France les 03 & 03/06/2023 à Beaublanc. C'est un évènement national qui peut être accompagné par des bénévoles : buvette ou autre. La com PSP déplore que le créneau Aquapolis n'est pas été maintenu en 2019 alors que des champions s'entrainaient. Ce club a un créneau piscine à Beaublanc mais il faudrait un bassin de 50 m.

Aurélien Lazeiras et Pascal Delahaye, qui négocient avec l'agglo pour des subventions et des créneaux, ont réussi à en obtenir seulement pour l'apnée et la NAP car ce sont des activités reconnues de haut niveau. La PSP n'est pas reconnue par le ministère comme sport de haut-niveau

Nous entendons la déception du Patrick Mandavy et de Michel Farge du club support. Il y a une compétition régionale à Brive et nous leur souhaitons de remporter des titres, une dizaine de participant.es vont essayer d'être sélectionné.es.

Recyclage RIFAP : le 10/06 de 09h à 12h30 à la Maison des Sports de Limoges ouvert à 16 personnes, encadré par les ANTEOR : Jean-François Pons, Stéphanie Capdeville et Thierry Gauthier. C'est gratuit. Un rappel théorique sera suivi par des mises en situation avec le matériel de secours des clubs. Une attestation de recyclage sera fournie à chaque participant.

Formation RIFA apnée, nage avec palme et plongée sera prévu en Octobre sur deux jours, le tarif est augmenté de 25 à 35 €, décision adoptée à l'unanimité.

La campagne de subvention CTAS se termine le 04/04, 2 clubs de Limoges ont fait une demande. Aurélien Lazeiras regrette qu'il n'y en ait pas plus, le CTS David Bonnet et la référente CTAS, Nadia Migout, sont disponibles pour accompagner la démarche. Ce dispositif permet aux clubs de subventionner des actions de formations des cadres de la fédération.

Le logiciel Basicompta est satisfaisant, Pascal apprécie la facilité de ventilation des dépenses et la valorisation du Bénévolat. La trésorerie est consultable à tout moment depuis son smartphone. Le CDOS (association au 1er étage de la maison des sports) peut accompagner les clubs qui souhaitent se former.

le Partenariat avec Vert Marine qui nous permet d'avoir le bassin multifonction nécessite la présence de bénévoles aux manifestations comme le thriathlon et les baptêmes de l'été. Les présidents ont fait circuler la demande du CODEP mais les licenciés n'étaient pas très motivés par le thriathlon. Cet été du 12/07 au 30/08, nous aurons besoin de clubs support matériel et de bénévoles (encadrants et accompagnants) 8 mercredis de 16 à 18h pour les baptêmes à l'Aquapolis.

Le Forum des Associations aura lieu les 02 & 03/09 pour la 9ème année. Le CSL propose d'amener le bateau, adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale du 09/10/2023 CODEP 87 à 19h : proposition qu'elle se déroule à la Maison des Sports en invitant les élus. Même organisation qu'en 2022, c'est à dire, informations et votes puis remise d'aide aux stages des cadres et médailles et enfin pot de l'amitié. Adoptée à l'unanimité.

Dates à retenir :

AG CSNA à Rochefort le 19/11/23.  
AGN à Bordeaux les 02 & 03/12/23.

CODIR CODEP 87 : 15/01 & 08/04/2024, adoptées à l'unanimité.